



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

extraction

Question écrite n° 121062

### Texte de la question

Mme Anny Poursinoff interroge M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les mesures prévues par le Gouvernement afin d'assurer une réelle transparence financière des industries extractives dont le siège se trouve en France. Les sociétés cotées en bourse et travaillant dans le secteur extractif devraient en effet être tenues de publier le détail des opérations financières et fiscales dans les pays où elles opèrent. Ces mesures permettraient une meilleure transparence des flux financiers relatifs à l'exploitation des ressources naturelles et pourraient contribuer à une meilleure répartition des richesses dégagées, afin que les habitants des pays concernés par ces opérations puissent mieux en bénéficier.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Anny Poursinoff](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121062

**Rubrique :** Mines et carrières

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 2011, page 11482

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)